

AS ETAPLES TRIATHLON

REGLEMENT INTERIEUR

PREAMBULE

Le règlement intérieur vient en complément des statuts pour en préciser le sens et la portée.

Ce règlement intérieur a pour objet de préciser les principaux droits et devoirs de tous les membres.

Le renouvellement de la licence l'année suivante implique l'acceptation de l'intégralité de ce règlement.

ETHIQUE DU CLUB

Le Club est l'affaire de tous, chacun y apporte sa contribution pour ce qui concerne le développement sportif sans discrimination de niveau, mais également pour ce qui concerne la vie associative.

La convivialité est toujours présente sans pour cela négliger la performance.

Le Club AS Etaples triathlon est affilié à la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

- Les membres adhérents s'engagent à respecter les couleurs qu'ils portent, à représenter au mieux et à ne pas nuire en aucune manière au club qu'ils représentent
- Dans le cadre de sa participation ou représentation de l'association chaque adhérent s'interdit tout comportement à caractère raciste ou discriminatoire et s'engage à exclure toute démarche à caractère politique ou confessionnel.
- L'utilisation ou la diffusion de produits dopants visant à améliorer les performances est interdit à tous les membres de l'association
- Chaque membre est en droit de participer, en qualité d'auditeur libre aux réunions de conseil d'administration et de bureau. Seules les voix des personnes mandatées pour faire partie de ces organismes seront prises en compte lors des délibérations.



- Le comité directeur à pouvoir pour créer et supprimer les commissions utiles au fonctionnement du club, la durée de vie de ces commissions peut être temporaire et ne couvrir que la période d'une mission (entraînement, organisation de déplacements, tenues...)
- Tout licencié demandant le renouvellement de sa licence doit fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du triathlon en compétition de moins de 3 mois, au jour de la demande. L'adhérent est tenu de compléter un formulaire de licence qui est mis à disposition sur le site internet de la FFTRI.
- Tout licencié se voit offrir par la FFTRI une garantie d'assurance auprès de l'assureur officiel partenaire FFTRI et se doit de respecter la réglementation de cette même fédération.

- Le montant de la licence est fixé par la FFTRI, celui de l'adhésion est révisé annuellement par le comité directeur.
- Il est impératif d'accusé réception des messages par mails et courrier émis par le Comité Directeur.
- La licence ne sera délivrée qu'après la remise par le triathlète d'un certificat médical, du formulaire de licence, du règlement de sa cotisation, et du règlement intérieur du club signé.
- Le comité directeur en début de saison peut définir des épreuves « phares » avec une très grande participation afin de se rassembler ensemble autour d'un même objectif.
- Chaque adhérent est libre de participer aux compétitions qu'il souhaite
- Sur les compétitions, il serait sympa de mettre les tenues du club ; les couleurs font partie d'une philosophie de compétition et d'intégration d'un esprit d'équipe.
- Chaque membre est en droit et en devoir de rechercher et de contacter d'éventuels sponsors
- Droit à l'image : les adhérents autorisent expressément Etaples Triathlon à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de leur participation aux cours, entraînements, compétitions et autres sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la Loi.
- Lors des sorties cyclismes, le port du casque est obligatoire
- Pour une bonne communication, chaque adhérent communique par mail ou courrier de ses intentions de compétitions et leurs résultats.
- L'adhérent sera avisé des entrainements, réunions... via le blog ou mail.
- Pour les entrainements : les horaires, lieux et jours d'entrainement sont fixés durant l'année et consultable sur le blog ou par mail



Nom :
Prénom :
Signature :

A nous retourner :
THOREL Sabrina
39 route de Montreuil
80120 VILLERS SUR AUTHIE